



IFMS ALÈS.CÉVENNES
IFSI IFAS UFA

INSTITUT DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ

Centre
HOSPITALIER
Alès • Cévennes

CATALOGUE



FOR

MA



TION



2026

FORMATION INITIALE

Formation infirmier(e) diplômé d'État	p.03
Formation aide-soignant(e)s diplômé d'État	p.07

FORMATION CONTINUE

FORMATION EN PARTENARIAT AVEC LE CESU 30 :

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) (Niveau 1)	p.13
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) (Niveau 2)	p.15
Revalidation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences	p.17

Assistant de Soins en Gériatrie (ASG)	p.19
Accompagnement individualisé au projet professionnel	p.21
Préparation à la sélection infirmier(e)	p.23
Actualisation des connaissances et pratiques vaccinales pour les infirmiers	p.25
Accompagnement au tutorat infirmier(e)/aide-soignant(e)	p.27
Actualisation des compétences des aides-soignants	p.29
Agent de service hospitalier fonction soins de confort et de bien-être	p.31

FORMATION INITIALE



Chers futurs professionnels de santé,

Vous êtes à un moment décisif de votre parcours : celui où l'on choisit une voie professionnelle porteuse de sens, d'utilité et d'avenir. Que vous sortiez du lycée, que vous soyez étudiant en recherche d'orientation, ou que vous envisagiez une reconversion, les métiers du soin vous ouvrent leurs portes.

Dans un monde où les besoins de santé évoluent, où les technologies progressent et où les attentes des patients se transforment, les professions d'infirmier et d'aide-soignant représentent plus que jamais des métiers essentiels, humains et profondément valorisants.

Notre mission est simple : vous accompagner pour construire les compétences qui feront de vous des soignants compétents, confiants et engagés.

À l'IFMS du Centre Hospitalier d'Alès, nous vous proposons des formations conçues pour vous permettre de :

- Découvrir et maîtriser les fondamentaux du soin
- Développer vos qualités relationnelles et humaines
- Progresser dans un environnement structuré, bienveillant et exigeant
- Accéder à une profession stable, reconnue et porteuse d'avenir

Nos formations se distinguent par :

- Une pédagogie active, ancrée dans la réalité du terrain grâce à de nombreux stages.
- Des formateurs experts, issus du monde de la santé et attentifs à votre progression.
- Des méthodes modernes, combinant cours présentiels, outils numériques et mises en situation.
- Un accompagnement personnalisé, pour vous aider à trouver votre voie et à réussir votre projet professionnel.

Choisir de devenir infirmier ou aide-soignant, c'est choisir un métier où chaque geste compte, où chaque journée apporte son lot d'apprentissages et de rencontres, où l'on se sent utile.

Ensemble, faisons de votre formation le premier pas vers une carrière riche, humaine et pleine d'opportunités.

L'IFMS du Centre Hospitalier Alès-Cévennes est votre partenaire pour devenir les soignants d'aujourd'hui et de demain.



FORMATION INFIRMIER(E)

Centre
HOSPITALIER
Alès-Cévennes

Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

Code RNCP : 39923 (en cours d'actualisation)

Nom du Certificateur : MINISTERE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Date de début des parcours certifiants : 01/01/2025 **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31/12/2029

Décret du 24 décembre 2025 relatif à l'exercice infirmier. Arrêté de 2026 relatif au diplôme d'État infirmier (réingénierie de la formation).

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

L'infirmier(e) assume la responsabilité de l'ensemble des soins dans le respect des règles des actes professionnels inscrits dans le code de la santé publique.

L'infirmier(e) évalue l'état de santé d'une personne ou d'un groupe et analyse les situations de soins. Sur prescription médicale ou en application de son rôle propre, l'infirmier(e) dispense des soins dans les domaines curatifs, préventifs, de l'éducation à la santé, de la formation ou de l'encadrement.

Il (elle) exerce son activité en équipe pluriprofessionnelle dans les établissements de soins ou à domicile, en développant les domaines suivants :

DOMAINES

Domaine A "Sciences infirmières" : 3 ECTS
 Domaine B "Pratiques infirmières" : 3 ECTS
 Domaine C "Recherche et innovation" : 1 ECTS UE libre
 Domaine D "Consolidation" : 3 ECTS consolidation incluant 1 ECTS
 Domaine E "Recherche et innovation" : 3 ECTS cadre de

ACTIVITÉS VISÉES

- Évaluation clinique globale et raisonnement clinique
- Réalisation de soins techniques et cliniques
- Coordination du parcours patient
- Conduite d'entretiens et consultations infirmières
- Prévention, dépistage et éducation thérapeutique
- Utilisation des outils numériques en santé
- Participation à la recherche et à l'innovation en soins
- Formation et encadrement des professionnels

POURSUITE DE PARCOURS PROFESSIONNEL

Master,
 Infirmière puéricultrice,
 Diplôme d'État d'infirmier anesthésiste,
 Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire,
 etc.

CONTENU DE LA FORMATION

<p>Programme et durée de la formation organisée en 6 semestres (3 ans)</p> <p>180 ECTS</p> <p>4 620 heures de formation</p> <p>Une organisation université</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 310 heures d'enseignement clinique ; • 1 890 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique ; • 420 heures de travail d'appropriation des connaissances en autonomie. <p>• Les unités d'enseignement couvrent :</p> <p>UE A.1 Fondamentaux des sciences infirmières et raisonnement clinique UE A.2 Législation, déontologie, éthique UE B.1 Sciences biomédicales UE B.2 Sciences humaines et sociales UE B.3 Pratique et interventions infirmières UE B.4 Démarche qualité et gestion des risques UE C.1 Santé publique, promotion de la santé et prévention éducation thérapeutique UE C.2 Santé environnementale et transition écologique UE D.1 Savoir-être, communication professionnelle et leadership UE D.2 Coordination des activités et des soins et gestion d'une structure UE D.3 Formation, développement des compétences et apprentissage UE D.4 Numérique en santé UE E.1 Recherche, méthodes, analyse UE E.2 Langue vivante étrangère UE E.3 Méthodes</p> <p>Une année : 28 semaines</p> <p>(SLD,SSR) (SICLV) (SMPSY)</p> <p>Évolutions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des stages en psychiatrie et pédiatrie • Diversification des lieux (ambulatoire, coordination, parcours patient)
<p>Méthodes pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux et travaux dirigés • Simulation en santé • E-learning • Analyse des pratiques professionnelles • Serious game et ateliers bien-être
<p>Modalités d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuves écrites individuelles et collectives • Évaluation orale individuelle à partir d'analyses de situations • Évaluation pratique en situation simulée • Validation des compétences en stage <p>Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : questionnaire de satisfaction</p>

CONDITIONS D'ACCÈS A LA SÉLECTION : *public concerné / prérequis*

- ✓ Être âgé(e) de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.
- ✓ Être titulaire des titres ou diplômes suivants :
 - Baccalauréat français
 - Titre admis en dispense du baccalauréat français en application du décret n°81-1221 du 31 décembre 1981,
 - Titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV,
 - Diplôme d'accès aux études universitaires ou attestation de réussite à l'examen spécial d'accès aux études universitaires,
 - Diplôme d'infirmier obtenu hors Union Européenne sous réserve de fournir l'équivalent d'accès aux études Universitaires.
- ✓ Être élève de classe de terminale de l'année de l'inscription à Parcoursup sous réserve de fournir une attestation de réussite au baccalauréat français au moment de l'inscription définitive dans l'institut.
OU
- ✓ Relever de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L.6311-1 du Code du travail, justifier d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection, et être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent tel que le DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires).

MODALITÉS D'ACCÈS

Candidats bacheliers ou en terminale sous réserve de fournir l'attestation de réussite au baccalauréat

Candidats relevant de la formation telle que définie par l'article L.6311-1 du Code du travail, justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection

En cours de modification suite au nouveau référentiel.

ans le domaine

sur 10

érience

20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire

DÉLAIS D'ACCÈS

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Ouverture des inscriptions : Le lundi 03 novembre 2025
Clôture des inscriptions : Le vendredi 05 décembre 2025 à 23h59
Epreuves écrites : Mardi 20 janvier 2026
Période d'entretien : Du lundi 12 janvier au vendredi 06 février 2026 inclus
Affichage des résultats : Vendredi 20 février 2026 à 14h

PARCOURSUP

Ouverture de la plateforme : 17 décembre 2025
Ouverture des inscriptions : 19 janvier 2026
Dernier jour pour formuler ses vœux : 12 mars 2026
Dernier jour pour compléter son dossier et confirmer ses vœux : 1er avril 2026
Début de la phase principale d'admission : 02 juin 2026

L'INSTITUT DE FORMATION

- Agréé pour 58 places
- Coût de la formation : tarif base horaire 13.05€ (tarif 2026)
- Mode de financement : Région, France travail, OPCO, financement personnel.

Formation cursus LMD 36 mois : 27 405 € (tarif 2026)

Les valeurs pédagogiques sont centrées sur la professionnalisation de l'étudiant. Chacun bénéficie d'un accompagnement personnalisé en fonction de ses acquis et expériences pour devenir, à terme, un professionnel consciencieux assurant des soins de qualité.

REJOINDRE L'IFMS

L'IFMS se situe à proximité directe de l'hôpital

- BUS : accès via la gare SNCF d'Alès, bus ligne N°2 directe Gare routière → Hôpital
- TRAIN : la gare d'Alès est régulièrement desservie par des TER



TAUX 2024/2025

Taux de satisfacti

Taux d'arrêt :

0 %

Taux d'insertion dans l'emploi :

100 %

En cours de modification suite au nouveau référentiel.

En savoir + sur le site internet

Personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Possibilité d'effectuer la formation en apprentissage.



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain



Centre HOSPITALIER
Alès • Cévennes



811 avenue du Docteur Jean Goubert- 30100 ALES CEDEX

☎ 04 66 78 21 33/34

✉ ifms@ch-ales.fr

Numéro Siret : 263 000 176 000 51 – Numéro activité : 91 30 P 084 130



FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)

Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

Code RNCP : 40692

Nom du Certificateur : MINISTERE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Date de début des parcours certifiants : 01/09/2025 **Date d'échéance de l'enregistrement** : 01/09/2029

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

L'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée. Trois missions reflétant la spécificité du métier sont définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Accompagner et soigner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.
- Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.
- Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

ACTIVITÉS VISÉES

- Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités.
- Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques.
- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention.
- Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités.

811 avenue du Docteur Jean Goubert- 30100 ALES CEDEX

☎ 04 66 78 21 33/34

✉ ifms@ch-ales.fr

Numéro Siret : 263 000 176 000 51 – Numéro activité : 91 30 P 084 130

CONTENU DE LA FORMATION

<p>Organisation de la formation théorique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35 heures • Suivi pédagogique individualisé des apprenants : 7 heures • Travaux personnels guidés : 35 heures <p>Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale : 147 heures</p> <p>Module 2. Repérage et prévention des situations à risque : 21 heures</p> <p>Module 3. Évaluation de l'état clinique d'une personne : 77 heures.</p> <p>Module 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement : 182 heures</p> <p>Module 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée : 35 heures</p> <p>Module 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage : 70 heures</p> <p>Module 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs : 21 heures</p> <p>Module 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés : 35 heures</p> <p>Module 9. Traitement des informations : 35 heures</p> <p>Module 10. Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques : 70 heures</p>
<p>Organisation de la formation clinique</p>	<p>Quatre périodes en milieu professionnel doivent être réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • période A de 5 semaines • période B de 5 semaines • période C de 5 semaines • période D de 7 semaines : en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.
<p>Méthodes pédagogiques</p>	<p>Cours magistraux, travaux dirigés individuels ou en groupe, travaux pratiques, ateliers de simulation, jeux de rôle et recherches personnelles.</p>
<p>Modalités d'évaluation et d'obtention du diplôme d'état d'aide-soignant</p>	<p>Pour obtenir son diplôme d'État, l'apprenant doit avoir validé les 10 modules de formation dans le respect du référentiel de formation en vigueur (épreuves écrites, orales, pratiques, mises en situation professionnelle en stage, validation des compétences en stage) :</p> <p>Bloc 1 (Modules 1 et 2) : une étude de situation + évaluation des compétences en milieu professionnel.</p> <p>Bloc 2 (Modules 3, 4 et 5) : une étude de situation en lien avec les modules 3 et 4 + une évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 + évaluation des compétences en milieu professionnel + Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU 2).</p> <p>Bloc 3 (Modules 6 et 7) : une étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée + évaluation des compétences en milieu professionnel.</p> <p>Bloc 4 (Module 8) : évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel + évaluation des compétences en milieu professionnel.</p> <p>Bloc 5 (Modules 9 et 10) : une étude de situation pouvant comporter une pratique simulée + évaluation des compétences en milieu professionnel.</p> <p>Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : questionnaire de satisfaction</p>
<p>Certificat de fin de formation</p>	<p>Diplôme d'État d'aide soignant</p>

CONDITIONS D'ACCÈS A LA SÉLECTION : *public concerné/ prérequis*

PAR LA VOIE INITIALE

- ✓ Être âgé(e) de 17 ans au moins, à la date d'entrée en formation.
- ✓ Admission par voie directe en formation subordonnée à la réussite des épreuves de sélection sur dossier (sauf post-VAE et redoublement). Inscriptions à la sélection. Pas de frais de sélection.
- ✓ Admission définitive en IFAS subordonnée à la production d'un certificat médical par un médecin agréé par l'ARS attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession et d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (notamment l'hépatite B et le Covid 19).

PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

- ✓ Être âgé(e) de 17 ans au moins, à la date d'entrée en formation.
- ✓ Admission définitive en IFAS subordonnée à la production d'un certificat médical par un médecin agréé par l'ARS attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession et d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (notamment l'hépatite B et le Covid 19).
- ✓ Être employé par un établissement de santé.

MODALITÉS D'ACCÈS

PAR LA VOIE INITIALE

Inscription en ligne via un lien dédié, avec dépôt des documents directement sur la plateforme.

PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Sélection faite par le CFA Sanitaire et Social de Montpellier.

DÉLAIS D'ACCÈS

Ouverture des inscriptions : 04 mai 2026

Clôture des inscriptions : 10 juin 2026 23h56

Période d'examen des dossiers et entretiens : 1er juin au 26 juin 2026

Affichage des résultats d'admission : 1er juillet 2026 à partir de 14h

Date limite de confirmation de votre inscription en formation après affichage des résultats : 15 juillet 2026 23h59

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Clinique,
Hôpital,
Maison de retraite,
Centre d'accueil pour personnes en situation de handicap,
A domicile,

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Infirmier(e),
Assistant(e) de soins en gériatrie (ASG).

L'INSTITUT DE FORMATION

- Agréé pour 35 places
- Coût de la formation : tarif base horaire 10 € (tarif 2026)
- Mode de financement : Région, France travail, OPCO, financement personnel.

Formation cursus complet : 7 700€ (tarif 2026)

Les valeurs pédagogiques sont centrées sur la professionnalisation de l'étudiant. Chacun bénéficie d'un accompagnement personnalisé en fonction de ses acquis et expériences pour devenir, à terme, un professionnel consciencieux assurant des soins de qualité.

REJOINDRE L'IFMS

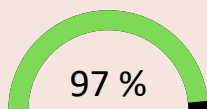
L'IFMS se situe à proximité directe de l'hôpital

- BUS : accès via la gare SNCF d'Alès, bus ligne N°2 directe Gare routière → Hôpital
- TRAIN : la gare d'Alès est régulièrement desservie par des TER

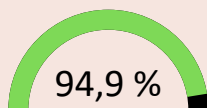


TAUX 2024/2025

Taux de satisfaction :



Taux d'obtention du diplôme :



Taux d'arrêt :



Taux d'interruption :



Taux d'insertion dans l'emploi :



En savoir +
sur le site internet

Personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Possibilité d'effectuer la formation en apprentissage.



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain



811 avenue du Docteur Jean Goubert- 30100 ALES CEDEX

☎ 04 66 78 21 33/34

✉ ifms@ch-ales.fr

Numéro Siret : 263 000 176 000 51 – Numéro activité : 91 30 P 084 130

FORMATION CONTINUE



Chers professionnels de santé,

Chaque jour, vous êtes en première ligne pour accompagner, soigner et soutenir vos patients. Vos compétences, votre savoir-faire et votre engagement sont les piliers de la qualité des soins.

Mais dans un monde en constante évolution : nouvelles recommandations de bonnes pratiques, innovations médicales, attentes accrues des patients, législation ; la formation continue n'est plus seulement une option : elle est une nécessité.

Notre mission est claire : vous donner les clés pour rester à la pointe de vos métiers tout en valorisant vos expertises.

Que vous soyez infirmier, aide-soignant, agent de service hospitalier, accompagnant éducatif et social, ou tout autre profession paramédicale ou non, nous vous proposons des formations conçues pour :

- Renforcer vos compétences actuelles
- Accompagner vos évolutions professionnelles
- Préparer vos objectifs futurs

Nos formations sont :

- Concrètes et ancrées dans la réalité du terrain.
- Animées par des experts pédagogues issus du monde de la santé.
- Flexibles et modernes, combinant présentiel, distanciel et outils numériques pour s'adapter à vos contraintes.

Parce que chaque professionnel mérite de progresser à son rythme, nous avons imaginé des parcours adaptés, où la théorie se nourrit de la pratique et où l'innovation pédagogique sert votre réussite.

Ensemble, faisons de la formation un véritable levier d'épanouissement, de professionnalisation et de qualité des soins.

L'IFMS du centre hospitalier Alès-Cévennes est votre partenaire pour développer les compétences des soignants d'aujourd'hui et de demain.



FORMATION CONTINUE



Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

ANTENNE CESU 30

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (Niveau 1)

Cette formation a pour objectif d'acquérir les connaissances et les gestes nécessaires pour assurer une réponse adaptée aux situations d'urgence, en milieu professionnel ou dans la vie quotidienne.

- **Durée** : 14h soit 2 jours.
- **Tarif** : 320 euros, repas offert.
- **Lieu** : IFMS du Centre Hospitalier d'Alès.
- **Mode de financement** : OPCO, ANFH, établissement (plan de formation), non éligible au CPF.
- **Délais d'accès** : inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve d'un minimum de 6 participants par session.

Public concerné : Personnel non soignant exerçant en Structure Médicale, Médicosociale.

Prérequis : Aucun prérequis.

Modalités d'accès : Se renseigner auprès des cadres de service, du service RH et du service formation de l'établissement.

Moyens et méthodes pédagogiques : Pédagogie par la découverte, ateliers de geste, ludopédagogie, escape game et mises en situation.

Nombre de participants : 12 personnes.

Personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Objectifs :

L'AFGSU de niveau 1 a pour objectif l'acquisition des connaissances nécessaires à :

- L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.
- La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

Contenu :

Module 1 : Sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales. (7 heures)

Module 2 : Sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles. (3,5 heures)

Module 3 : Sous forme d'un enseignement relatif aux risques collectifs. (3,5 heures)

Qualification intervenants :

- Formateur habilité FGSU

Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : Pré post-test, évaluation sommative, mises en situation.

Attestation de fin de formation : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100% **Nombre de personnes formées 2024/2025 :** 11

Dates : Sessions à venir, veuillez nous consulter.

Inscription auprès de notre partenaire CESU du Gard, veuillez les contacter

SECRETARIAT CESU 30

Téléphone : 04 66 68 37 32

Courriel : cesu30@chu-nimes.fr

Formation faite sur l'établissement IFMS d'Alès



FORMATION CONTINUE



Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

ANTENNE CESU 30

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (Niveau 2)

Cette formation a pour objectif d'acquérir les connaissances et les gestes nécessaires pour assurer une réponse adaptée aux situations d'urgence, en milieu professionnel ou dans la vie quotidienne.

- **Durée** : 21h soit 3 jours.
- **Tarif** : 450 euros, repas offert.
- **Lieu** : IFMS du Centre Hospitalier d'Alès.
- **Mode de financement** : OPCO, ANFH, établissement (plan de formation), non éligible au CPF.
- **Délais d'accès** : inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve d'un minimum de 6 participants par session.

Public concerné :

- Profession médicale et paramédicale,
- Étudiant médical et paramédical.

Prérequis : Aucun prérequis.

Modalités d'accès : Se renseigner auprès des cadres de service, du service RH et du service formation de l'établissement.

Moyens et méthodes pédagogiques : Ateliers de geste, ludopédagogie, escape game et mises en situation.

Nombre de participants : 12 personnes.

Personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Objectifs :

L'AFGSU de niveau 2 a pour objectif l'acquisition de connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à :

- L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- La participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

Contenu :

Module 1 : Sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales. (10 heures)

Module 2 : Sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles. (7 heures)

Module 3 : Sous forme d'un enseignement théorique et pratique relatif aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles. (4 heures)

Qualification intervenants :

- Formateur habilité FGSU

Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : Pré post-test, évaluation sommative, mises en situation.

Attestation de fin de formation : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100% **Nombre de personnes formées 2024/2025 :** 65

Dates : Sessions à venir, veuillez nous consulter.

Inscription auprès de notre partenaire CESU du Gard, veuillez les contacter

SECRETARIAT CESU 30

Téléphone : 04 66 68 37 32

Courriel : cesu30@chu-nimes.fr

Formation faite sur l'établissement IFMS d'Alès



FORMATION CONTINUE



Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

ANTENNE CESU 30

Revalidation Formation Gestes Soins d'Urgence

Cette formation a pour objectif d'acquérir les connaissances et les gestes nécessaires pour assurer une réponse adaptée aux situations d'urgence, en milieu professionnel ou dans la vie quotidienne.

- **Durée** : 7h soit 1 jour.
- **Tarif** : 150 euros, repas offert.
- **Lieu** : IFMS du Centre Hospitalier d'Alès.
- **Mode de financement** : OPCO, ANFH, établissement (plan de formation), non éligible au CPF.
- **Délais d'accès** : inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve d'un minimum de 6 participants par session.

Public concerné :

- Profession médicale et paramédicale,
- Étudiant médical et paramédical,
- Personnel non soignant exerçant en structure médicale, médicosociale.

Prérequis : Titulaire AFGSU niveau 1 ou 2.

Modalités d'accès : Se renseigner auprès des cadres de service, du service RH et du service formation de l'établissement.

Moyens et méthodes pédagogiques : Pédagogie par la découverte, ateliers de geste, mises en situation

Nombre de participants : 12 personnes.

Personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Objectifs :

L'arrêté du 30 Décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence pour les professionnels de la santé précise que celle-ci est valable 4 ans.

Sa revalidation se fait à l'issue d'une journée de formation et d'évaluation.

Contenu :

La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une journée répartie comme suit:

Une demi-journée portant sur une actualisation des connaissances relatives aux urgences vitales, organisée en ateliers pratiques.

Une demi-journée portant sur une actualisation des connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire.

Qualification intervenants :

- Formateur habilité FGSU

Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : Pré post-test, évaluation sommative, mises en situation.

Attestation de fin de formation : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100% **Nombre de personnes formées 2024/2025 :** 169

Dates : Sessions à venir, veuillez nous consulter.

Inscription auprès de notre partenaire CESU du Gard, veuillez les contacter

SECRETARIAT CESU 30

Téléphone : 04 66 68 37 32

Courriel : cesu30@chu-nimes.fr

Formation faite sur l'établissement IFMS d'Alès



FORMATION CONTINUE



Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

NOUVEAU

Assistant de Soins en Gériatrie (ASG)

Accompagner la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

- **Durée** : 140 heures sur 4 à 7 mois (maximum 12 mois), soit 3 à 5 jours par mois pour un total de 20 jours.
- **Tarif** : 2000 euros, repas offert.
- **Lieu** : IFMS du Centre Hospitalier d'Alès.
- **Mode de financement** : OPCO, ANFH, établissement (plan de formation), France Travail, non éligible au CPF.
- **Délais d'accès** : inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve d'un minimum de 6 participants par session.

Public concerné : Professionnels titulaires d'un des diplômes cités et être en activité auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Prérequis : Titulaires du DEAS, DEAES, AMP, en situation d'exercice auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Modalités d'accès :

- Professionnels : inscription auprès du service formation de l'établissement employeur.
- Autres : inscription auprès de l'IFSI-IFAS Alès.

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation se déroulera en institut de formation ou en intra-entreprise en présentiel. La méthode découverte, les apports théoriques, le travail intersession, les recherches personnelles, les exposés, l'analyse de pratiques professionnelles, la mise en situation simulée seront utilisés par des formateurs diplômés et expérimentés. Accompagnement individualisé.

Nombre de participants : 10 à 12 personnes.

Personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Objectifs :

L'ASG intervient auprès de personnes âgées en grande dépendance ou présentant des troubles cognitifs (comme ceux liés à la maladie d'Alzheimer).

Il agit sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou social, en établissement (EHPAD, USLD, hôpital) ou à domicile (SSIAD). Son rôle est d'assurer des soins d'hygiène et de confort, de contribuer au bien-être global, et de soutenir l'autonomie des personnes accompagnées. Il participe à la mise en œuvre du projet individualisé, en tenant compte des besoins, des capacités restantes, des habitudes de vie et du lien social.

L'ASG intervient avec attention, empathie et respect, en réalisant :

- Des soins quotidiens adaptés (toilette, confort...),
- Un accompagnement personnalisé dans les actes de la vie quotidienne,
- Des actions de stimulation et de réhabilitation pour maintenir ou restaurer les capacités,
- Une communication bienveillante pour limiter les troubles du comportement, lutter contre l'isolement, soutenir les aidants et prévenir les complications.

Son action s'inscrit toujours dans une dynamique d'équipe pluridisciplinaire et vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées accompagnées.

Contenu :

DF1. Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne. (35 heures)

DF2. Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie. (21 heures)

DF3. Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues. (28 heures)

DF4. Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé. (28 heures)

DF5. Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées. (28 heures)

Qualification intervenants :

- Cadre de santé formatrice spécialiste auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- Gériatologue spécialisé dans la prise en charge des troubles cognitifs de la personne âgée CHAC.
- Psychologue, spécialiste auprès des personnes âgées des services EHPAD du CHAC.
- Une ASG, ou AMP, ou AES exerçant en structure spécialisée dans l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : Questionnaire de satisfaction.

Taux de satisfaction : données à venir pour 2025/2026.

Nombre de personnes formées : données à venir pour 2025/2026.

Certification de fin de formation : Attestation de suivi de formation.

Dates : Sessions à venir, veuillez nous consulter.

**Inscription directement par courriel adressé à : ncombes@ch-ales.fr
Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04 66 78 21 53**



FORMATION CONTINUE



Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

Accompagnement individualisé au projet professionnel

Cette formation vise à accompagner chaque participant de façon personnalisée dans la construction et la concrétisation de son projet professionnel.

- **Durée** : 28 h soit 4 jours : 1 jour par mois.
- **Tarif** : 2890.00 euros, repas offert.
- **Lieu** : IFMS du Centre Hospitalier d'Alès.
- **Mode de financement** : OPCO, ANFH, établissement (plan de formation), non éligible au CPF
- **Délais d'accès** : inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve d'un minimum de 6 participants par session.

Public concerné : Tout professionnel envisageant une évolution de carrière :

- Professionnels des établissements de santé et médico-sociaux souhaitant construire un projet professionnel.
- Professionnels souhaitant évoluer dans sa branche d'activité.
- Professionnels en reconversion.

Prérequis : Avoir une expérience professionnelle et fournir les documents constitutifs du projet professionnel, à titre d'exemples :

- Copie Diplômes,
- Fiches de postes actuelles et/ou postes antérieurs,
- Fiche du poste visé,
- Fiche métier RNCP concernant le projet professionnel.

Modalités d'accès :

- Professionnels : inscription auprès du service formation de l'établissement employeur.
- Autres : inscription auprès de l'IFSI-IFAS Alès.

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation se déroulera en institut de formation ou en intra-entreprise en présentiel. La méthode découverte, les apports théoriques, le travail intersession, les recherches personnelles, les exposés, l'analyse de pratiques professionnelles, la mise en situation simulée seront utilisés par des formateurs diplômés et expérimentés. Accompagnement individualisé.

Nombre de participants : de 12 à 15 professionnels et des sous groupes selon les séquences.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Objectifs :

Apporter les connaissances de base indispensables, sur une formation courte, afin d'écrire un projet professionnel personnalisé et se préparer à l'oral.

- Permettre aux apprenants de comprendre les attendus et l'importance d'un Curriculum Vitae, d'une lettre de motivation et d'un projet professionnel.
- Accompagner de manière individualisée les apprenants dans l'élaboration d'un Curriculum Vitae d'une lettre de motivation d'un projet professionnel et dans sa présentation à l'oral.
- Conseiller les apprenants dans leur orientation au regard de leurs compétences et aptitudes.

- Permettre d'identifier ce qui fait sens dans leur expérience en lien avec le projet visé.
- Permettre de repérer les éléments clés d'un Curriculum Vitae, d'une lettre de motivation, d'un projet professionnel et d'une présentation à l'oral.
- Permettre d'acquérir les bases des outils numériques pour créer un document pertinent et personnalisé. Préparer son oral de sélection, d'entretien, etc...
- Découvrir ses potentialités en termes de capacité, aptitude et prise de parole.
- Expérimenter une présentation orale répondant aux attentes d'un jury en prenant en considération sa gestion des émotions.

Contenu :

J 1 : Le travail écrit 1^o temps : CV, Lettre de motivation. (7h)

J 2 : Le travail écrit 2^o temps : le projet professionnel. (7h)

J 3 : L'oral 1^o temps : gestion des émotions et entretien. (7h)

J 4 : L'oral 2^o temps : mise en situation. (7h)

Qualification intervenants :

- Conseillère en évolution professionnelle, orientation, développement de carrière et accompagnement au projet professionnel.

Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : Questionnaire de satisfaction.

Certification de fin de formation : Attestation de suivi de formation.

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100% **Nombre de personnes formés 2024/2025** : 15

Dates : Sessions à venir, veuillez nous consulter.

**Inscription directement par courriel adressé à : ncombes@ch-ales.fr
Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04 66 78 21 53**



FORMATION CONTINUE



Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

Préparation à la sélection formation professionnelle continue infirmier(e)

La formation prépare efficacement à l'entrée en institut de formation en soins infirmiers.

- **Durée** : 27 h soit 3 jours de 7h en présentiel et de 6 visioconférences de 1h.
- **Tarif** : 370 euros, repas offert.
- **Lieu** : IFMS du Centre Hospitalier d'Alès.
- **Mode de financement** : OPCO, ANFH, établissement (plan de formation), France Travail, non éligible au CPF.
- **Délais d'accès** : inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve d'un minimum de 6 participants par session.

Public concerné : H/F, en reconversion professionnels, et/ou titulaire du diplôme DEAS, DEAP souhaitant passer les épreuves d'entrée en IFSI.

Prérequis : Être titulaire du baccalauréat ou du DAEU et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle.

Modalités d'accès : Se renseigner auprès des cadres de service, du service RH et du service formation de l'établissement.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Répondre aux besoins des participants.
- Favoriser l'engagement des participants en utilisant des méthodes coactives.
- Favoriser la mémorisation par l'utilisation de supports visuels de type power point, ainsi que par la prise de notes.
- Individualisation du parcours.
- Mise en application directe des apports théoriques par des exercices ou problèmes.
- Alternance de présentiel et de distanciel.
- Les périodes de production personnelle sont alternées avec des visioconférences qui permettent: la régulation des différents travaux donnés notamment sur l'acquisition d'une culture sanitaire et sociale avec choix de thème, rédaction de commentaires de texte et de résumés, ainsi que de préparation à l'oral de l'épreuve.
- Valoriser toute production et participation.

La formation se déroulera en institut de formation en présentiel et en distanciel synchrone. La méthode découverte, les apports théoriques, le travail intersession, les recherches personnelles, les exposés, méthodes actives, accompagnement en perfectionnement des compétences numériques. Accompagnement individualisé.

Nombre de participants : 18 personnes.

Personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Objectifs :

- Préparer à l'examen d'admission en IFSI.
- Développer les moyens personnels et intellectuels de chaque participant pour aborder les épreuves avec confiance.
- Maîtriser les règles de bases orthographiques et grammaticales.
- Être capable de rédiger et de communiquer par écrit dans un contexte d'examen et dans un environnement professionnel.

- Connaître les fondamentaux en mathématiques : opérations de base, conversions, produits en croix.
- Être en mesure de réaliser des problèmes.
- Gérer son temps et son stress.

Contenu :

Mathématiques

Français

Culture sanitaire et social

Numériques

Qualification intervenants :

- IDE, cadre de santé formatrice, spécialisée dans la préparation des concours paramédicaux.

Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : Autodiagnostic, Quizz, exercices d'application, production d'évaluations écrites, examen blanc, questionnaire de satisfaction.

Poursuite de parcours : Passage des épreuves d'admission en IFSI.

Certification de fin de formation : Attestation de suivi de formation.

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100%

Nombre de personnes formés 2024/2025 : 13

Dates : Sessions à venir, veuillez nous consulter.

**Inscription directement par courriel adressé à : ncombes@ch-ales.fr
Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04 66 78 21 53**



FORMATION CONTINUE



Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

Actualisation des connaissances et pratiques vaccinales pour les infirmier(e)s

L'extension des compétences vaccinales des infirmiers est régie par le décret n° 2023-736 du 8 août 2023.

Compétences Vaccinales :

- *Le décret étend les compétences d'administration et de prescription de vaccins pour infirmiers.*
- *Les infirmiers doivent déclarer leur activité auprès de l'autorité compétente.*

Conditions de Formation :

- *Les professionnels doivent suivre une formation spécifique pour prescrire et administrer des vaccins.*
- *Une attestation de formation est requise si la formation initiale ne couvre pas la vaccination.*

- **Durée :** 17h30 dont 10h30 en distanciel.
- **Tarif :** 350 euros, repas offert.
- **Lieu :** IFMS du Centre Hospitalier d'Alès ou entreprise.
- **Mode de financement :** OPCO, ANFH, établissement (plan de formation), non éligible au CPF.
- **Délais d'accès :** inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve d'un minimum de 6 participants par session.

Public concerné :

- Infirmiers diplômés d'État en exercice (libéraux, salariés, en établissement ou en structures médico-sociales).
- Infirmiers récemment diplômés ou souhaitant actualiser leurs connaissances réglementaires.

Prérequis : Être titulaire du diplôme d'état infirmier(e).

Modalités d'accès : Inscription auprès de notre secrétariat, justificatif du diplôme.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Méthodes actives, mises en situation, jeux de rôles,
- Utilisation d'outils numériques créatifs tel que Genially ou power point,
- Capsules vidéos explicatives (préparation, injection, suivi),
- Fiches mémo pratiques téléchargeables (schéma vaccinal, stockage, traçabilité),
- Quizz d'autoévaluation,
- Ateliers pratiques avec simulation et/ou jeux de rôles,
- Forum ou messagerie pour poser ses questions à un formateur référent.

Modalités d'évaluation : Bilan de positionnement début et fin de formation, quiz intermédiaire en fin d'objectif, mise en situation pratique, cas concret.

Nombre de participants par groupe en formation : 12 personnes.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Objectifs :

- Répertorier les maladies à prévention vaccinale.
- Connaitre les calendriers de vaccinations en regard des principales recommandations.
- Être en mesure de tracer et transmettre les informations de manière sécurisée.
- Savoir prescrire en informant clairement et objectivement, en menant un entretien spécifique, en orientant vers le médecin en cas de situations complexes.

Contenu :

Module 1 : La prescription : les maladies à prévention vaccinale, les signes cliniques et les modes de transmission, le fardeau épidémiologique, les populations à risque, le calendrier des vaccinations, la traçabilité et la transmission de l'information, prescrire en informant clairement et objectivement, mener un entretien pré-vaccinatoire, faire face à l'hésitation vaccinale, orienter vers un médecin si problème. (10h30 heures)

Module 2 : L'administration : l'éligibilité, le consentement, les règles d'hygiène, l'acte de vaccination, la surveillance post-vaccinale, la réaction anaphylactique, la pharmacovigilance, les différents vaccins, les sources de l'information. (7 heures)

Qualifications intervenants :

- IDE, cadre de santé formateur.
- IDE, service de médecine du travail.

Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : Questionnaire de satisfaction.

Certification de fin de formation : Attestation de suivi de formation.

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100% **Nombre de personnes formés 2024/2025 :** 3

Dates : Sessions à venir, veuillez nous consulter.

**Inscription directement par courriel adressé à : ncombes@ch-ales.fr
Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04 66 78 21 53**



FORMATION CONTINUE



Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

Accompagnement au tutorat infirmier(e) / aide-soignant(e)s

Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences dans l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des étudiants en stage.

- **Durée** : 28 h soit 4 jours : 3 jours consécutifs et 1 jour à 6 mois pour accompagnement formatif des tuteurs (auto-évaluation des compétences du tuteur et partage d'expérience sur la mission et les outils créés.....)
- **Tarif** : 990.00 euros, repas offert
- **Lieu** : IFMS du Centre Hospitalier d'Alès
- **Mode de financement** : OPCO, ANFH, établissement (plan de formation), non éligible au CPF.
- **Délais d'accès** : inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve d'un minimum de 6 participants par session.

Public concerné : Professionnels IDE/AS ayant une expérience dans l'encadrement des étudiants et un intérêt dans la formation des étudiants IDE/AS. Ces professionnels sont identifiés par les établissements de santé et médico-sociaux participant à l'accueil des étudiants IDE/AS en stage.

Prérequis :

- Capacités du professionnel à répondre à la fiche de mission du tuteur.
- Aptitudes à l'exercice d'une responsabilité tutorale.
- Appétence pour l'encadrement des étudiants infirmiers en stage.
- Connaissance du référentiel métier.
- Capacité d'évaluation.

Modalités d'accès :

- Professionnels : inscription auprès du service formation de l'établissement employeur
- Autres : inscription auprès de l'IFSI-IFAS Alès

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation se déroulera en institut de formation. Un accompagnement individualisé est mis en œuvre et la Pédagogie Active sous-tend l'organisation de toutes les séquences :

- Apports théoriques et pratiques avec méta-analyse
- Retour d'expérience
- Analyse de situations avec analyse de la pratique :
 - A partir de situations d'activités de soins proposées par les professionnels en formation
 - A partir de situations d'encadrement de stage proposées par les professionnels en formation
 - Méthode de mise en situation simulée (jeux de rôles).

Les différentes séquences seront animées par des formateurs diplômés et expérimentés.

Nombre de participants : de 12 à 15 IDE/AS et des sous-groupes selon les séquences pédagogiques

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Objectifs :

Apporter les connaissances de base indispensables, sur une formation courte, afin de préparer les professionnels à cette mission :

- Accompagner les professionnels IDE/AS identifiés comme tuteurs de stage dans « leur fonction pédagogique » auprès de l'étudiant infirmier/ élève AS placé en situation d'apprentissage du métier (conformément au référentiel de formation en soins infirmiers 2009 et de formation AS 2021).
- Permettre aux professionnels de développer des compétences pédagogiques, relationnelles et managériales
- Consolider et développer la mise en œuvre de la fonction tutorale au sein des établissements partenaires et des professionnels des unités de soins participant à la transmission des savoirs professionnels des étudiants en situation formative.
- Consolider et développer le partenariat pédagogique – Référents de stage / Lieux de stage – Tuteurs de stage.

Contenu :

J 1 : Tuteur de stage : des activités et des compétences au cœur de l'alternance. (7 heures)

J 2 : Tuteur de stage : les outils en question et mises en situation. (7 heures)

J 3 : Parcours d'apprentissage et mises en situation. (7 heures)

J 4 : Accompagnement formatif. (7 heures)

Qualification intervenants :

- Cadre de santé, formateur en tutorat paramédical, formateur en soins infirmiers relationnels et consolidation des savoirs en psychiatrie ainsi que animateur de séances d'analyse de pratiques professionnelles. titulaire du Master en Analyse du Travail et Développement des Compétences Professionnelles (CNAM CHU IFCS Montpellier).

Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : Questionnaire de satisfaction.

Certification de fin de formation : Attestation de suivi de formation.

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100%

Nombre de personnes formés 2024/2025 : 41

Dates : Sessions à venir, veuillez nous consulter.

**Inscription directement par courriel adressé à : ncombes@ch-ales.fr
Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04 66 78 21 53**



FORMATION CONTINUE



Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

Actualisation des compétences des aides-soignant(e)s

Cette formation a pour but d'actualiser les connaissances et les pratiques professionnelles des aides-soignants afin de garantir des soins de qualité et adaptés aux évolutions du métier.

- **Durée** : 3 jours soit 21h.
- **Tarif** : 670 euros, repas offert.
- **Lieu** : IFMS du Centre Hospitalier d'Alès ou entreprise.
- **Mode de financement** : OPCO, ANFH, établissement (plan de formation), France Travail, non éligible au CPF.
- **Délais d'accès** : inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve d'un minimum de 6 participants par session.

Public concerné : Aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021.

Prérequis : Être titulaire du diplôme d'aide-soignant.

Modalités d'accès : Inscription auprès de notre secrétariat, justificatif du diplôme.

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation se déroulera en IFAS ou en intra-entreprise en présentiel :

- Ateliers pratiques sur les nouveaux gestes techniques,
- Simulations et mises en situation pour renforcer le raisonnement clinique,
- Jeux de rôles.

Modalités d'évaluation : Évaluation des compétences via des pratiques simulées et des études de situation.

Nombre de participants par groupe en formation : 12 personnes.

Poursuite de parcours professionnel : Sans objet.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Objectifs :

- Se familiariser avec le nouveau référentiel de compétences et comprendre l'évolution du métier d'aide-soignant.
- Acquérir et maîtriser les nouveaux actes et gestes techniques autorisés dans le cadre du rôle propre AS.
- Renforcer le raisonnement clinique en intégrant une approche plus autonome et adaptée aux besoins des patients.
- Améliorer la collaboration interprofessionnelle avec les infirmiers et autres soignants.
- Développer une posture éducative et relationnelle pour mieux accompagner les patients et leurs aidants, notamment dans la prévention et l'éducation à la santé.

Contenu :

Anatomie/physiologie

Mesure des paramètres vitaux

Identification de données, mises en place d'actions, alerte et traçabilité

Réalisation des soins acquis lors de la réingénierie

Raisonnement clinique et ETP

Les situations à risque : maltraitance et autres

La pluriprofessionnalité

Qualifications intervenants :

- IDE, cadre de santé formateurs.

Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : Questionnaire de satisfaction.

Certification de fin de formation :

- Attestation d'acquisition des compétences (si les évaluations des 3 modules de formation sont validées).
- Attestation de suivi de formation (dans le cas contraire).

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100%

Nombre de personnes formés 2024/2025 : 86

Dates : Sessions à venir, veuillez nous consulter.

**Inscription directement par courriel adressé à : ncombes@ch-ales.fr
Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04 66 78 21 53**

811 avenue du Docteur Jean Goubert- 30100 ALES CEDEX

☎ 04 66 78 21 33/34

✉ ifms@ch-ales.fr

Numéro Siret : 263 000 176 000 51 – Numéro activité : 91 30 P 084 130



FORMATION CONTINUE



Institut de formation aux métiers de la santé - Établissement d'enseignement supérieur

Agent de service hospitalier fonction soins de confort et de bien-être

La formation prépare à assurer des soins de confort et de bien-être auprès des patients.

- **Durée** : 70 heures.
- **Tarif** : 965 euros, repas offert.
- **Lieu** : IFMS du Centre Hospitalier d'Alès.
- **Mode de financement** : OPCO, ANFH, établissement (plan de formation), non éligible au CPF.
- **Délais d'accès** : inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve d'un minimum de 6 participants par session.

Public concerné : ASH en fonction.

Prérequis : Participer aux soins d'hygiène et de confort.

Modalités d'accès :

- Professionnels : inscription auprès du service formation de l'établissement employeur.
- Autres : inscription auprès de l'IFSI-IFAS Alès.

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation se déroulera en institut de formation ou en intra-entreprise en présentiel. La méthode découverte, les apports théoriques, le travail intersession, les recherches personnelles, les exposés, l'analyse de pratiques professionnelles, la mise en situation simulée seront utilisés par des formateurs diplômés et expérimentés. Accompagnement individualisé.

Nombre de participants : 12 personnes.

Personnes en situation de handicap : Mise en place de besoins de compensation (pédagogie, moyens techniques et humains). Afin que nos formations soient plus accessibles, nous vous invitons à nous le signaler en contactant notre référente handicap : meyraud@ch-ales.fr /04.66.78.21.36

Objectifs :

- Maîtriser les soins de confort et d'hygiène.
- Développer des compétences relationnelles adaptées.
- Assurer la prévention des risques liés à la mobilité.
- Adopter une posture professionnelle adéquate.
- Comprendre le vieillissement et ses implications.
- Accompagner la fin de vie et les soins palliatifs.
- Connaître le cadre législatif et réglementaire du métier.
- Assurer un environnement propre et sûr pour le patient.
- Soutenir l'autonomie des personnes âgées.
- Participer au travail d'équipe.
- Prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS).
- Maintenir un équilibre psychologique au travail.

Contenu :

Développer une compréhension approfondie des soins de confort et d'hygiène.

Instaurer une approche relationnelle adaptée et bienveillante.

Renforcer la sécurité des patients à travers la prévention des risques.

Développer une posture professionnelle et ergonomique.

Comprendre les spécificités du vieillissement et les soins associés.

Accompagner les soins palliatifs avec respect et dignité.

Former à la législation et à l'éthique du métier.

Encourager l'autonomie et l'adaptation des soins en fonction des besoins individuels.

Promouvoir la collaboration et le travail d'équipe pluridisciplinaire.

Prévenir et gérer les impacts physiques et psychologiques liés au travail.

Qualification intervenants :

- IDE, cadre de santé formatrice (49h)
- Aide-Soignant, formateur PRAP (14h)
- Psychologue (3h30)
- IDE, cadre supérieur de santé (3h30)

Évaluation de l'adéquation et de la qualité de la formation : Questionnaire de satisfaction.

Certification de fin de formation : Attestation de suivi de formation.

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100% **Nombre de personnes formés 2024/2025 :** 21

Dates : Sessions à venir, veuillez nous consulter.

Inscription directement par courriel adressé à : ncombes@ch-ales.fr
Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04 66 78 21 53

Pour que la formation soit une chance pour tous

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap

Dans ce cadre, nous proposons :

- de vous accueillir et vous accompagner individuellement,
- d'évaluer vos besoins spécifiques au regard d'une situation de handicap,
- de mettre en œuvre les adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.

Contactez le référent handicap de notre organisme

Anne GRANIER : agranier@ch-ales.fr

Nathalie SOUCHE : nsouche@ch-ales.fr

Sandrine NICOLAS : snicolas@ch-ales.fr

Mathilde EYRAUD : meyraud@ch-ales.fr

IFMS ALES

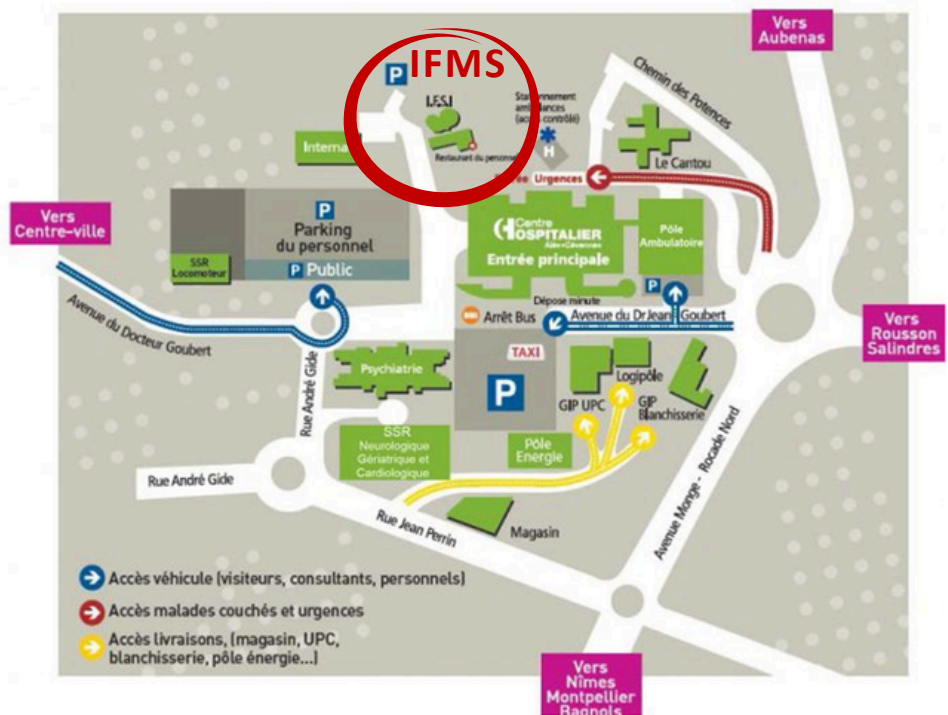
ADRESSE:

811 avenue du Dr Jean Goubert, 30100 Alès

L'IFMS se situe à proximité directe de l'hôpital

- BUS : accès via la gare SNCF d'Alès, bus ligne N°2 directe Gare routière/Hôpital
- TRAIN : la gare d'Alès est régulièrement desservie par des TER

Plan d'accès



site internet

☎ 04 66 78 21 33/34

✉ ifms@ch-ales.fr